

PROCES-VERBAL N°5 DU BUREAU DIRECTEUR
Jeudi 18 février 2010 – 17h30
Maison Régionale des Sports - Mandelieu la Napoule

PRESENTS :

M.	Alain MORILLO	Président
M.	Gérald HENRY	Vice Président
M.	Eric TANGUY	Vice Président
M.	Marcel ARNEODO	Trésorier Général

INVITES :

M.	Frédéric PASTORELLO	Président CR Communication et Informatique
M.	Richard MAZEAU	Président CR Arbitrage

EXCUSE :

M.	Serge HAMICHE	Secrétaire Général
----	---------------	--------------------

ORDRE DU JOUR

- I. Courrier – arrivée, départ
- II. Demande de Mr A.L.Toussaint – courriers CRA
- III. Programme de communication LCAVB
 - propositions – Mr Pastorello F.
 - drapeaux
- IV. Convocation – réunion des arbitres le 26/02/2010
- V. Avancement du dossier sur le matériel
- VI. Volleyades
 - mode de déplacement, chargé de l'opération
 - point sur le matériel
- VII. ER2 – domiciliation les 3 et 4 avril 2010 (Final Four)
- VIII. Dates réunion Comité Directeur
- IX. Distinctions fédérales – date limite LCAVB : 26/02/2010
 - date limite FFVB : 12/03/2010
- X. Point sur la A.G. Extraordinaire Fédérale
- XI. Devoir d'accueil des clubs (F. PASTORELLO)

I. COURRIER ARRIVEE - DEPART

» ARRIVEE

• **Fédération Française de Volley Ball**

Nom	Date	Trans.	Objet
M.BOISSEAU	19-01	mail	Assurance GENERALI
O.SERRE	19-01	lettre	Demande de coordonnées de nos partenaires
S.PROUVE	03-02	mail	Information - réunion du Conseil National des Ligues
M.BOISSEAU	13-02	lettre	Information - A.G. de la FFVB du 4 au 6 juin 2010

• **Institutions**

Nom	Date	Trans.	Objet
CG des AM	07-01	lettre	Invitation - Présentation des Voeux
Mairie de Nice	19-01	lettre	Invitation - cérémonie des Victoires du sport
DRJS	22-01	lettre	Invitation - réunion d'information et d'échanges (contrats aidés)
Centre d'Ostéopathie ATMAN	21-01	lettre	Invitation à la signature de la Convention avec la DRJS, et DDJS
UNSS	27-01	lettre	Invitation aux finales du Championnat de France de l'UNSS

• **Comité Directeur**

Nom	Date	Trans.	Objet
F.PASTORELLO	15-01	mail	Plan de communication par l'objet pour l'année 2010

» DEPART

• **Fédération Française de Volley Ball**

Nom	Date	Trans.	Objet
S.DELOUTRE	19-01	lettre	PV n° 2 et 3 du BD de la LCAVB

• **Institutions**

Nom	Date	Trans.	Objet
COUPE D'AZUR	15-01	fax	Commande de coupes - Championnat de France de l'UNSS

II. Demande de M. André-Luc TOUSSAINT (Courrier CRA)

M. André-Luc TOUSSAINT a constaté, au cours de ses arbitrages, que certaines salles étaient très sombres. Il propose donc à la Ligue de se doter d'un luxmètre et de faire le tour des différents gymnases pour contrôler l'intensité lumineuse, les tracés des terrains, la présence du matériel réglementaire.

Etant donné le peu d'occasions d'utiliser un luxmètre, Eric TANGUY est d'accord de mettre, à disposition de la Ligue, son appareil personnel.

Richard MAZEAU, Président de la CRA, se propose d'aider André-Luc TOUSSAINT dans cette tâche. Il faut savoir que le RGEN prévoit une intensité de 1000 Lux pour l'éclairage des salles. La CRA et le Bureau Directeur s'accordent sur une base minimum de 500 Lux.

Les clubs dont les gymnases présenteraient des « non-conformités » seront avisés par courrier et il sera demandé à leur Président de se retourner vers leur municipalité afin de mettre les installations sportives en règle pour la pratique du Volley Ball.

Lors de la réunion des arbitres qui aura lieu vendredi 26 février 2010, il sera demandé aux arbitres de notifier, sur la feuille de match, si un éclairage est à la limite du praticable, ainsi que l'absence du matériel obligatoire.

III. Programme de communication LCAVB

- **Propositions : M. PASTORELLO F.**
- **Drapeaux**

Frédéric PASTORELLO a fait le point avec les différentes commissions afin de connaître les besoins de chacun pour des achats en communication :

- Des devis sur des coupes pour les championnats et finales de ligue;
- Des sacoches (avec nécessaire pour arbitre: stylo, bloc-note, cartons, 2 feuilles de match, feuilles de position, annuaire des clubs, carnet d'arbitrage) pour la commission d'arbitrage qui dotera les licenciés suivant la formation d'arbitre.
- Des ultimates sont proposés pour les 4 gros tournois organisés, à savoir:

- Tournoi de l'Avenir, à Peymeinade, en poussin
- Tournoi Benjamin, à Draguignan
- Tournoi International de Hyères, en poussin
- Tournoi National benjamin, à Mougins

Les propositions faites par M. PASTORELLO seront soumises au vote lors du prochain Comité Directeur.

Concernant les drapeaux, pour les clubs du Var, ceux-ci seront directement confiés au Comité du Var afin que le Président Gérald Henry les remette aux clubs. En ce qui concerne les clubs des Alpes Maritimes, il leur sera demandé de venir les retirer à la Ligue ou, si un club le souhaite, le Président Eric Tanguy ira les remettre lors d'une éventuelle cérémonie, ce qui a déjà été fait pour 2 clubs.

IV. Convocation – Réunion des arbitres le 26/02/2010

En réponse à un courrier de M. CHARDONNET, envoyé à Alain MORILLO reprochant des inégalités dans la désignation des arbitres, une convocation pour le vendredi 26 février a été envoyée à tous les arbitres. Seront abordés : l'équité des désignations mais aussi les devoirs des arbitres, les projets pour la CRA et les objectifs pour les jeunes.

La même réunion est prévue dans le Var, le vendredi suivant.

Suite à cela, Alain MORILLO a demandé à ce que soit chiffré le nombre de désignations envoyées aux arbitres et le nombre effectif de match arbitrés. Il s'avère qu'il y a un écart entre certains arbitres qui peut s'expliquer par les défections trop nombreuses des arbitres au dernier moment.

Lors de ces réunions, Alain MORILLO veut mettre l'accent sur la volonté d'une politique d'équité. Le Président rappelle encore les devoirs attachés à la mission d'arbitre ; tous les arbitres qui n'assureront pas leurs désignations seront sanctionnés par la Ligue. Il est à savoir qu'un arbitre désigné par son club en début de saison doit 12 matchs (aller/retour) sur la saison.

M. MAZEAU informe que, depuis le début de la saison, 200 changements de désignations ont été effectués.

Un arbitre ayant commis une faute d'arbitrage, relevée par la CRA et donnant un match à rejouer, sera redevable envers la Ligue d'un arbitrage.

V. Avancement du dossier sur le matériel

Un devis pour changer le mobilier des 2 bureaux a été effectué par Bureau Vallée pour un prix de 4000€ TTC environ.

Un deuxième devis pour un ordinateur portable, un appareil photo, un caméscope et son pied ainsi qu'une sacoche a aussi été fait, mais ne peut, dans l'état, faire l'objet d'une demande de subvention (écrit à la main etc...). Un autre devis sera demandé.

Une demande de subvention va être adressée au Conseil Régional, avec ces différents devis, et le matériel sera acheté dès que la notification d'attribution sera parvenue à la Ligue.

VI. Volleyades

- **Mode de déplacement**
- **Chargé de l'opération**
- **Point sur le matériel**

La solution du train pour le déplacement a été retenue. Il sera demandé à Simon CAYRON de faire le dossier. Nous profiterons de l'avoir que nous avons (~600€). Il y aura 20 joueurs, 2 arbitres jeunes et 5 voir 6 adultes (dont 4 entraîneurs).

Un élu de la Ligue doit accompagner la délégation ; nous allons demander à Frédéric LARUELLE puisque Frédéric PASTORELLO, initialement désigné et Président de la CRT, ne peut se libérer sur ces dates.

Au niveau du matériel, nous avons besoin de 28 survêtements. F. PASTORELLO fera 2 propositions rapides.

VII. ER2 – Domiciliation les 3 et 4 avril

Il sera répondu rapidement au RC Cannes, après avoir répondu à J.M. DUVETTE.

VIII. Dates réunion Comité Directeur

Les dates ont été choisies.

IX. Distinctions fédérales – Date limite LCAVB : 26/02/2010 – Date limite FFVB : 12/03/2010

A la demande de M. Eric TANGUY, un mail a été adressé aux clubs afin de leur demander s'ils avaient des personnes à qui une distinction pouvait être remise.

A ce jour, 5 clubs ont répondu.

X. Point sur la A.G. Extraordinaire Fédérale

Alain MORILLO se rendant à Paris pour la réunion du Conseil National des Ligues ce samedi 20 février 2010, il fera le point lors du prochain Comité Directeur.

XI. Devoir d'accueil des clubs

En l'absence du secrétaire général, M. PASTORELLO Frédéric s'est occupé de collecter les informations. Gérard REMOND a ensuite avalisé les conséquences en fonction du RGER. À aujourd'hui, 12 sections (6 masculines et 6 féminines) sont en difficultés.

À ce jour, les points CFC et Validations des Ecoles de Volley ne sont pas prises en compte. De même, la validité des Championnats jeunes n'est pas encore réalisée.

Un courrier va être envoyé aux clubs.

Frédéric PASTORELLO et Gérard REMOND ont commencé à réfléchir sur des solutions nouvelles pour l'obtention des obligations Ligue. Par exemple, la non-limitation des points pour les équipes à jeux réduits sera demandée à l'A.G. du mois de Juin.

Equipes masculines:

1. **Nice Volley Ball** a besoin de 235 points. Il en a 180 ; il lui manque 50 points.
Conséquence Ligue : Montée de la R3 en R2 impossible
Descente de la R1 en R2

2. **US Cagnes** a besoin de 180 points. Il en a 115 ; il lui manque 65 points.
Conséquence Ligue : Descente de la R1 en R2

3. **UA Valettoise** a besoin de 140 points. Il en a 70 ; il lui manque 70 points.
Conséquence Ligue : Descente de la R1 en R2
Descente de la R2 en R3
Interdiction d'accession à la R3

4. **Cogolin VB** n'a pas le nombre de licencié jeune requis : 6 au lieu de 8.
Conséquence Ligue : Descente de la R1 en R2

AMSL Fréjus et **ETSFS** ont besoin de 200 points. Ils en ont 190 ; il leur en manque 10 : rappel à l'ordre.

Equipes féminines:

1. **US Cagnes** a besoin de 180 points. Il en a 140 ; il lui manque 60 points.
Conséquence Ligue : Descente de la R1 en R3

2. **OAJLP** a besoin de 110 points. Il en a 55 ; il lui manque 55 points.
Conséquence Ligue : Descente de la R1 en R2
Descente de la R2 en R3

3. **AS St Raphaël** a besoin de 200 points. Il en a 170 ; il lui manque 30 points.
Conséquence Ligue : les équipes de R3 ne pourront pas accéder à la R2.

4. **CO Valbonne** a besoin de 30 points. Il en a 15 ; il lui manque 15 points.
Conséquence Ligue : Descente de la R2 en R3.

5. **ESVL** : 0 point

Conséquence Ligue : Interdiction d'accession en R2.

Racing Toulon manque 10 points : rappel à l'ordre.

IMPORTANT : Faire un vœu lors de l'Assemblée Générale afin de ne pas limiter le nombre de points dans les jeux réduits. Faire une modification du RGER.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Président

Alain MORILLO

Le Secrétaire Général

Serge HAMICHE



DESTINATAIRES :

Fédération Française de Volley Ball
Clubs de la Côte d'Azur
Comités Départementaux 06 et 83
Membres du Comité Directeur
Membres des Commissions Régionales
Conseiller Technique Sportif
Diffusion Interne

DOCUMENT EN INSTANCE D'APPROBATION

Date de rédaction : 26/02/2010
Date d'approbation : 25/03/2010
Auteur : Alain MORILLO